



Service gestionnaire :

Direction développement économique, territorial et international

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général le contrat d'objectifs pour 2013 de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin, qui a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme lors de sa réunion du 18 mars 2013.

1. Données de cadrage

Le tourisme est une activité économique de première importance en Alsace. Notre région a accueilli en 2011 (dernières données consolidées) 18 millions de visiteurs, dont 12 millions de touristes et 6 millions d'excursionnistes. Les nuitées se chiffrent à 24 millions dont 42% de nuitées marchandes, principalement dans l'hôtellerie.

Les dépenses des visiteurs s'élèvent à 1,7 milliard d'euros soit 5% du P.I.B. alsacien. Les activités touristiques au sens large représentent 36 000 emplois salariés et non salariés (5% des emplois régionaux).

Le tourisme est une thématique que le Conseil Général du Bas-Rhin porte de longue date en collaboration avec la Région, le Conseil Général du Haut-Rhin, les partenaires associatifs et les professionnels.

Ces collaborations anciennes et fructueuses ont permis en particulier la mise en place de dispositifs communs aux trois collectivités (soutien à l'hôtellerie) et en juin 2012 l'élaboration d'une stratégie commune de développement touristique de l'Alsace.

La démarche en cours visant à la fusion en une structure unique des agences touristiques régionale et départementales s'inscrit dans ce processus.

Le Conseil Général du Bas-Rhin consacre chaque année près de 4,500 M€ au développement et à l'économie touristique

2. Eléments de bilan 2012

*** animation de la démarche Stratégie de développement touristique Alsace 2012-2014**

*** ouverture du site Internet grand public Destination Alsace** commun aux agences touristiques régionale et départementales et au RESOT Alsace

*** lancement de l'évènement « Eclats de Pâques » en Alsace** afin d'offrir à la clientèle touristique des animations durant la saison printanière

* **déclinaison de la thématique « Alsace à vélo »** : nouveaux circuits, nouvelles cartes d'itinéraires cyclables, partenariat « Cyclhôtel » pour l'accueil des cyclotouristes, etc.

* **organisation d'éducteurs, de géocaches touristiques, animation d'ateliers thématiques**

* **éditions numériques, gestion ou participation à l'animation de sites Internet pour des projets multipartenaires ou pour ses sites propres** (www.tourisme67.com; www.strategie-tourisme-alsace.fr; www.destination-alsace.fr; etc.

3. Economie générale du contrat d'objectifs 2013 de l'ADT 67

Intégrant pleinement les enjeux et les objectifs prioritaires de la stratégie de développement touristique Alsace 2012-2014, le contrat d'objectif 2013 de l'ADT 67 s'appuie sur la recherche permanente de complémentarités entre les organismes institutionnels du tourisme et un affichage cohérent de la destination Alsace.

Les orientations s'inscrivent dans la continuité pour la mise en œuvre des missions confiées à l'ADT 67 par la collectivité départementale, tant en termes de développement territorial et de promotion, au travers en particulier des outils TIC et le web, que pour ce qui concerne l'instruction et la gestion administrative et financière des dispositifs départementaux de soutien aux acteurs publics et privé du tourisme alsacien.

Clairement identifiée au sein de l'ADT 67, l'équipe des référents territoriaux est garante d'une animation territoriale forte voulue par la collectivité départementale.

4. Temps forts de 2013

* **poursuite du développement de la dématérialisation des contenus informatifs, la promotion par Internet et des outils spécifiques TIC** : lancement de l'application « Mes routes d'Alsace » par GPS ; déploiement de bornes tactiles sur les grands sites de visite ; etc.

* **stratégie en faveur de l'oenotourisme** : renouveler la découverte du vignoble ; structurer l'offre et valoriser les professionnels ; animer la Route des Vins et assurer un volet promotion dans le cadre des 60 ans en 2013 de cette route emblématique du vignoble

* **Pass'Alsace** : projet destiné à inciter les visiteurs à multiplier les découvertes à des tarifs préférentiels, sur la base d'un pass touristique dématérialisé, en s'appuyant sur un réseau de sites et pôles touristiques majeurs (expérimentation prévue en 2013 sur une vingtaine de sites partenaires)

* **contribution à la stratégie touristique du Massif des Vosges** : l'ADT 67 est plus particulièrement chargée du pilotage du volet « itinérance pédestre »

* **Alsace à vélo** : contribution à l'organisation d'un slow up début juin sur la Route des Vins en Alsace centrale ; site Internet et applications mobiles dédiés.

5. Aspects budgétaires

Le budget de l'ADT 67 pour l'exercice 2013 s'élève à **2 876 100 €**. Pour mémoire, une subvention de **2 688 000 €**, en diminution de - 4% comme pour les autres associations soutenues par le Département, est inscrite au budget départemental de 2013 pour permettre à l'ADT 67 de conduire avec efficacité les missions qu'elle porte (convention financière en date du 7 janvier 2013).

Lors de sa réunion du 18 mars 2013, la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme s'est prononcée favorablement.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve le contrat d'objectifs pour 2013 de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin, doté d'une subvention départementale de 2 688 000 €.

Strasbourg, le 22/04/13

Pour le Président
Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract representation of the name André Klein-Mosser.

André KLEIN-MOSSER